

## **Débit de boisson**

### **Constitution du dossier :**

1. Demande manuscrite ;
2. Extrait de naissance délivré sur la base du livret de famille ;
3. Extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) daté de moins de trois (3) mois ;
4. Une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
5. Une photocopie légalisée du titre de propriété ou du contrat de location du local (acte notarié) ;
6. Une photocopie légalisée du contrat de location de la licence de débit de boissons;
7. Une photocopie légalisée de la décision d'octroi de la licence de débit de boissons ;